



HYDREAULYS



HYDREAULYS

RAPPORT d'activité

2020



Le Code général des collectivités territoriales prévoit l'élaboration de 2 rapports :

- > un rapport annuel qui rend compte du prix et de la qualité du service rendu durant l'année écoulée et communique les résultats des indicateurs réglementaires (article L.2224-5);
- > un rapport d'activité qui retrace l'activité de l'établissement pendant l'exercice précédent et s'accompagne du compte administratif (article L. 5211-39).

HYDREAULYS répond à ces obligations en produisant, pour l'exercice 2020, un rapport unique qui présente l'ensemble des informations exigées par les textes.

EDITO



Marc TOURELLE
PRÉSIDENT D'HYDREAULYS

Issu de fusions successives de plusieurs syndicats, HYDREAULYS est aujourd'hui un acteur reconnu dans le monde de l'eau et de l'assainissement. Avant tout,

HYDREAULYS est un établissement public de proximité au service des collectivités locales de son territoire. Il exerce toutes les compétences que ces dernières lui confient, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, dans une relation de confiance et avec agilité, transparence et efficacité.

J'ai repris en 2020 le flambeau de mon prédécesseur Claude Jamati dont je veux saluer l'action au cours de la mandature précédente. Il a mis au service du syndicat une expérience et une expertise unanimement reconnues.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Cette dernière a impacté nos activités avec, notamment, l'arrêt de nos chantiers sur la compétence transport entre mars et mai 2020 et l'impossibilité d'épandre les boues de nos stations d'épuration.

Cette crise aura permis au syndicat de tester sur la STEP Carré de Réunion de nouveaux outils de mesure et de suivi de la COVID dans les eaux usées par le dispositif City-Watch développé par Suez mais aussi en participant au consortium national OBEPINE.

Nous poursuivons l'élaboration de nos schémas directeurs d'assainissement dont l'objectif est d'améliorer la résilience et l'efficacité de nos réseaux et d'établir nos plans pluriannuels d'investissements visant cet objectif. Celui concernant Val de Gally (STEP et réseaux) s'est achevé en 2020.

La STEP Carré de Réunion, quant à elle, est un lieu permanent d'innovation. Après la transformation en biométhane des boues issues des eaux usées et la validation par les autorités de notre procédé de réutilisation des eaux usées traitées, nous avons installé une micro-turbine hydroélectrique sur la sortie des eaux usées traitées, avant rejet au ru de Gally et préparé un dossier pour la pose de panneaux photovoltaïques.

De même, à l'heure où le législateur s'apprête à réglementer de nouveau à propos de la filière boue, nous réfléchissons avec notre délégataire sur de nouveaux procédés de valorisation.

Sur notre compétence transport, malgré la crise, nous avons poursuivi en 2020 nos chantiers importants, comme celui des collecteurs B et D sur Viroflay, Chaville et Sèvres. Celui concernant le nouveau collecteur à l'exutoire de Bois d'Arcy s'est achevé en 2020, permettant ainsi la sécurisation de la circulation sur l'autoroute A12.

Sur cette même compétence, 2 nouveaux projets, dont les études sont en cours, se profilent à l'horizon. Celui du Collecteur Versailles Sud, vieux de 350 ans, qui passe sous le Château de Versailles et dont la réhabilitation est un vrai défi. De même, les études ont été lancées concernant la création d'un nouveau collecteur « liaison SQY » dont la réalisation pourrait permettre, à terme, l'arrivée de nouveaux effluents sur la STEP Carré de Réunion.

Enfin, notre attention est permanente s'agissant de la prévention des inondations et la préservation du bon état écologique du ru de Gally. Après le reméandrage à l'aval de Rennemoulin, nous préparons celui de Chavenay et travaillons également au renforcement de la digue du bassin de rétention des eaux pluviales de Rennemoulin. De même, j'ai souhaité relancer le dossier du verrou de Rennemoulin auprès des services de l'Etat.

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) confiée à HYDREAULYS sur le périmètre du ru de Gally devra évoluer. Elle a vocation à être partagée avec tous les acteurs sur le périmètre du bassin versant de la Mauldre. Il en va de l'efficacité attendue à juste raison par les riverains de la Mauldre et de ses affluents.

Je remercie les élus du Syndicat, et particulièrement mes collègues du bureau, qui, chacune, chacun, œuvrent avec détermination dans les délégations et missions qui leur sont confiées.

De même, un grand merci à nos délégataires et à toute l'équipe d'HYDREAULYS. Je partage avec cette équipe une même passion et suis témoin de son engagement et de son efficacité au quotidien au service de nos collectivités, de nos villes, de nos villages, et de leurs habitants.

LES MOYENS HUMAINS

Laurence BRÉUS, Directeur Général des Services, encadre une équipe mutualisée :

Pôle Technique :

Aurélien BEHAGUE, Ingénieur eau potable
 Sylvain BRUNEL, Technicien eau potable
 Sandrine MESSAGER, Ingénieur assainissement
 Jamel AMGHAR-SOUSSI, Technicien assainissement
 Caroline NAQUET, Technicien assainissement
 Sébastien BARRIO, Technicien GEMAPI

Pôle Administratif :

Emmanuelle-Hélène MONTET, Responsable administratif
 Stéphane HABERT, Directeur financier et contrôle des DSP
 Ludovic GOMBERT, Responsable communication
 Christiane RENAULT, Responsable marchés publics
 Corinne MARGERIE, Comptable
 Florence LESOURD, Assistante de direction
 Isabelle BUJON, Assistante administrative

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Laurence BRÉUS
 l.breus@etaso.fr

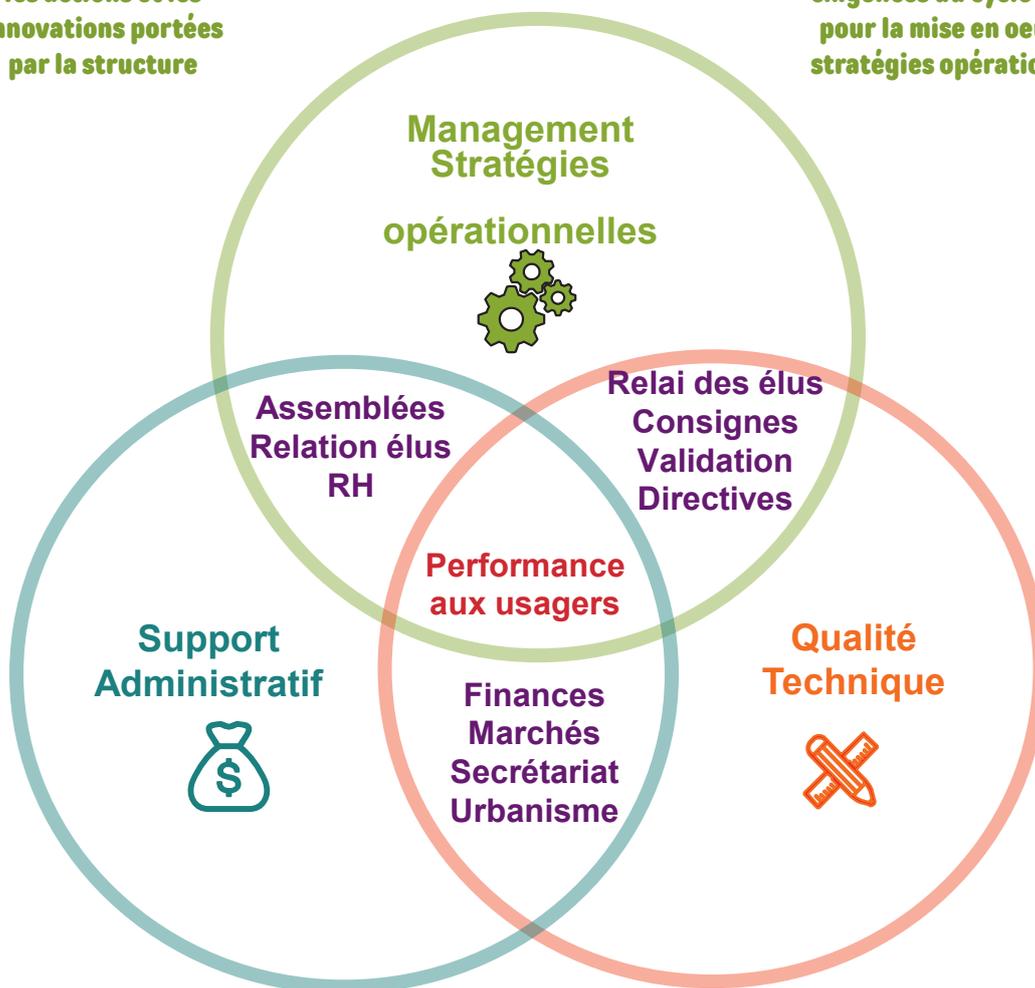


DIAGRAMME DES INTERACTIONS

Assurer un service performant dans l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques

**Faire rayonner
les actions et les
innovations portées
par la structure**

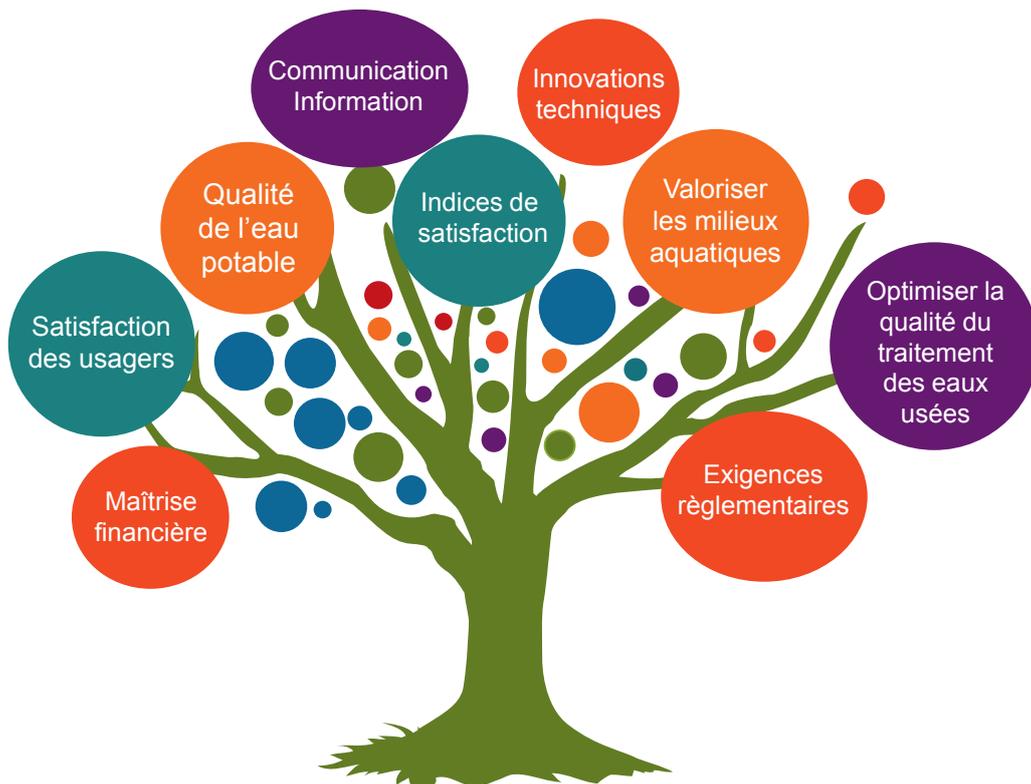
**Répondre aux diverses
exigences du cycle de l'eau
pour la mise en oeuvre de
stratégies opérationnelles**



**Renvoyer une image
professionnelle aux
différents publics**

**Garantir la performance
technique des installations
d'eau potable et
d'assainissement tout
en valorisant les milieux
aquatiques**

SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET MANAGÉRIAL



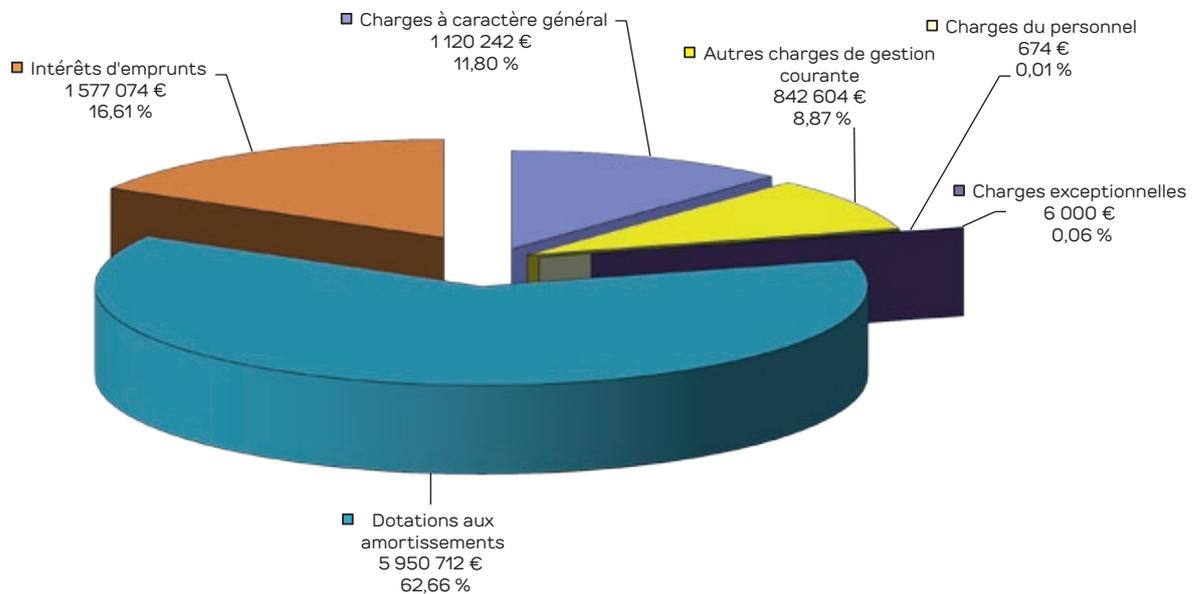
LES MOYENS FINANCIERS

HYDREAULYS ASSAINISSEMENT

La balance générale du compte de résultat 2020 fait ressortir un excédent d'exploitation de **38 719 594,24 €** et un déficit d'investissement de **10 933 281,47 €** (dont 3 082 471,40 € de restes à réaliser) d'où un excédent global de **27 786 312,77 €**.

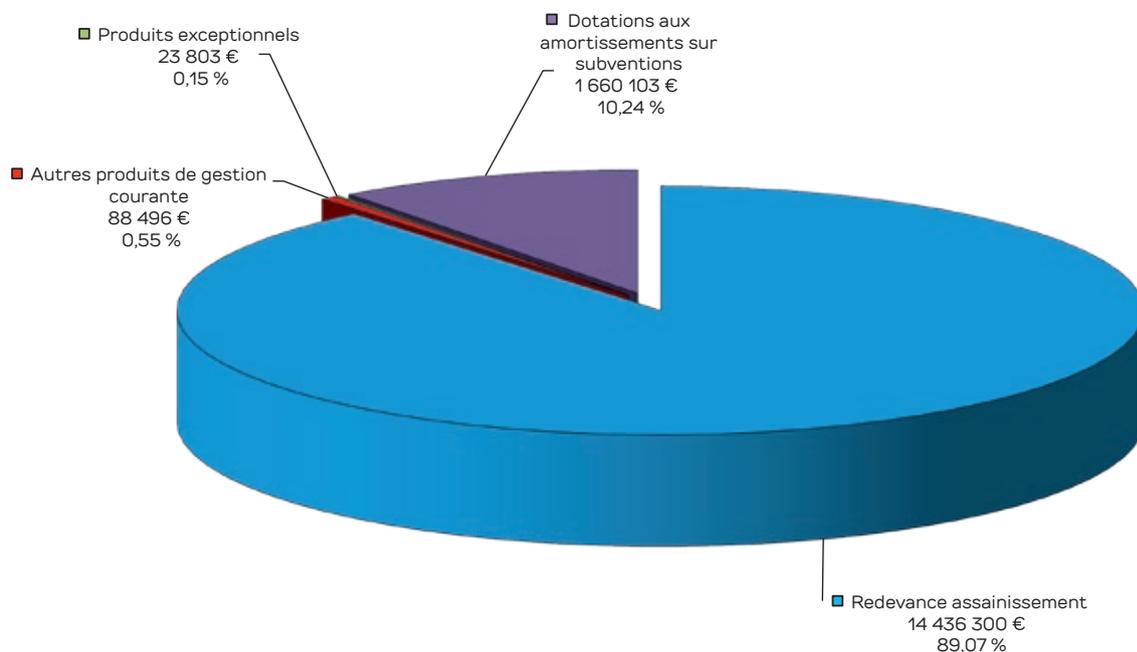
Compte Administratif HYDREAULYS 2020 dépenses d'exploitation

Dépenses
9 497 306 €



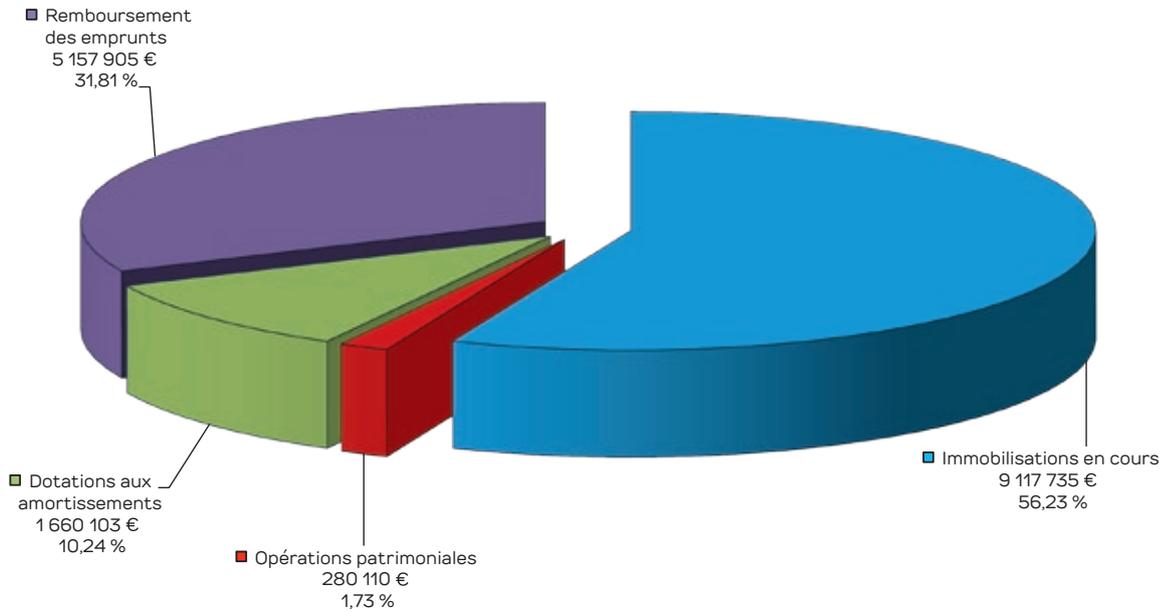
Compte Administratif HYDREAULYS 2020 recettes d'exploitation

Recettes
16 208 702 €



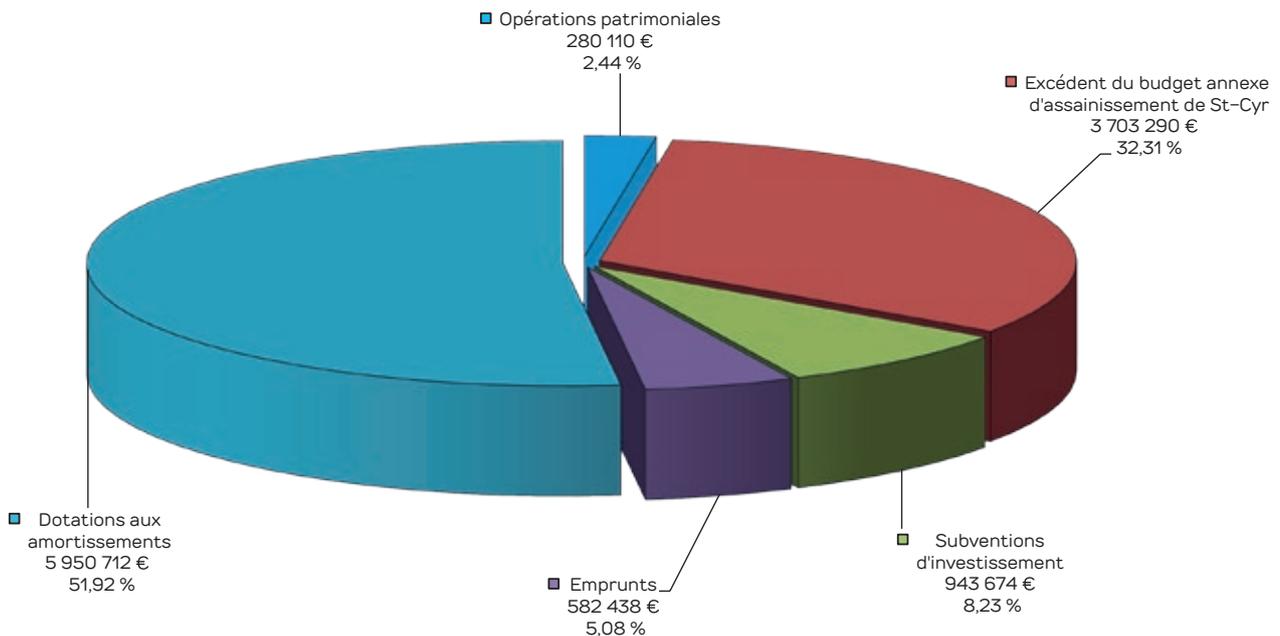
Compte Administratif HYDREAULYS 2020
dépenses d'investissement

Dépenses
16 215 853 €



Compte Administratif HYDREAULYS 2020
recettes d'investissement

Recettes
11 460 224 €



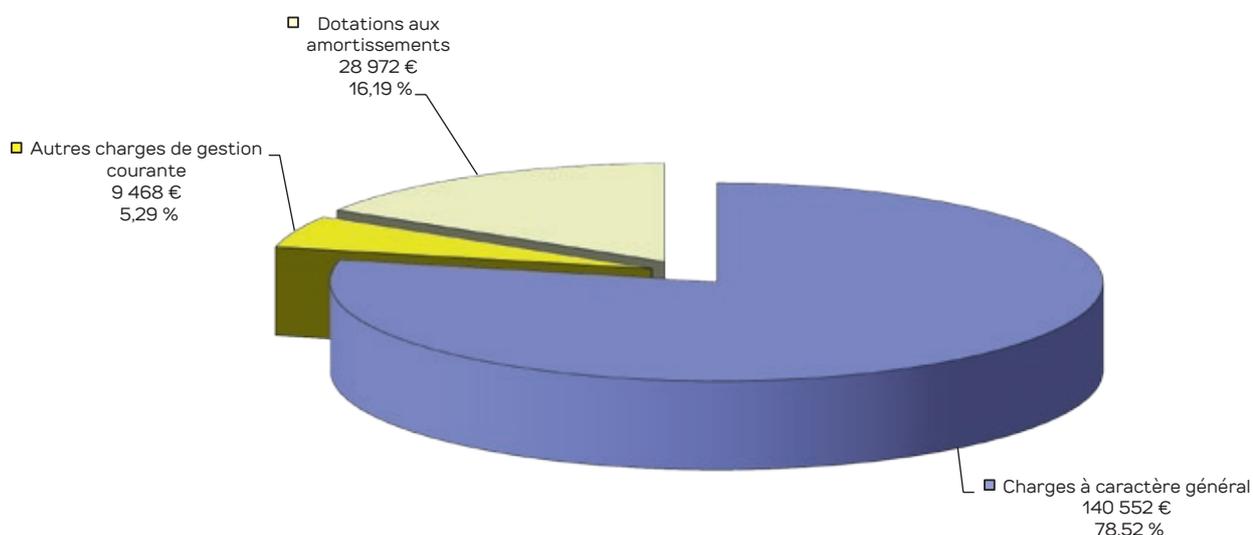
LES MOYENS FINANCIERS

HYDREAULYS GEMAPI

La balance générale du compte de résultat 2020 fait ressortir un excédent d'exploitation de **963 171,27 €** et un excédent d'investissement de **184 848,39 €** d'où un excédent global de **1 148 019,66 €**.

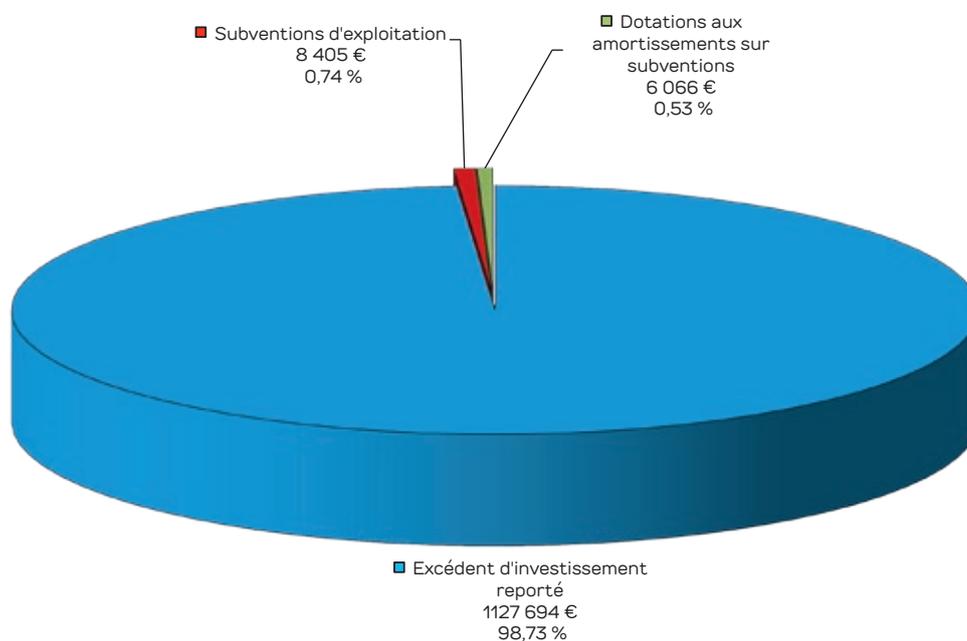
Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2020 dépenses d'exploitation

Dépenses
178 993 €



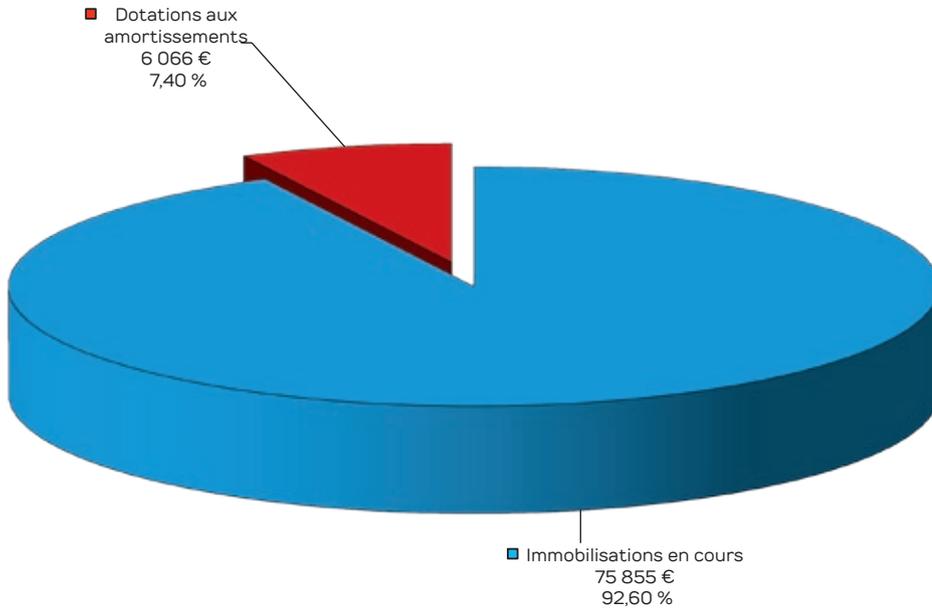
Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2020 recettes d'exploitation

Recettes
1 142 164 €



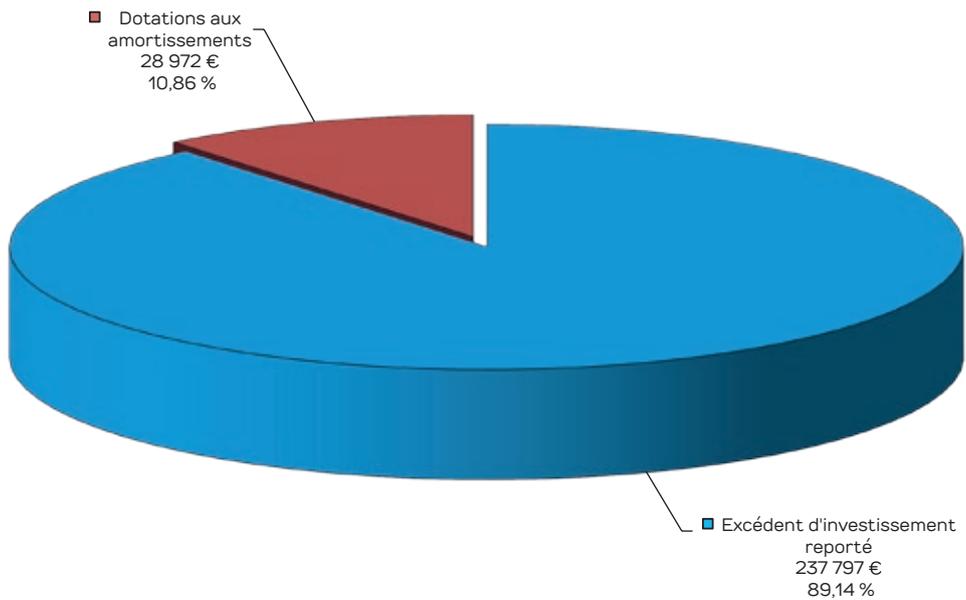
Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2020
dépenses d'investissement

Dépenses
81 920 €



Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2020
recettes d'investissement

Recettes
266 769 €



LA GOUVERNANCE au 24 septembre 2020

MEMBRES DU COMITÉ

CA VGP	ALEXIS Jacques VERSPIEREN Éric BENASSAYA Philippe DEMASSIET Jérémy RIVAUD Richard SANSON Alain BRAU Sonia DANTAS Isidro RIBERT Benoît BONNE Simon CHARPENTIER Violaine SOLEILLE Louis-Marie TOURELLE Marc MOLINSKI Christophe LEJEUNE Richard BAYLE Bruno-Olivier THEVENOT Pascal HUCHELOUP Frédéric CHATELUS François-Gilles LION Emmanuel POULLENNEC Gwilherm SCHMIT Martine DARCHIS François DUPAU Éric GUITTON Xavier NOURRY Wenceslas OLIER Jean-Philippe SCHNEIDER Bertrand HOURDIN Arnaud DEVELAY Benjamin	EPT GPSO	BISSON Jacques DORISON Isabelle DE LA RONCIERE Grégoire FLAMANT Pascale CHEVALIER Pierre MENET Francis RE Annie LIEVRE Hervé VAN WENT Martine FORTIN Jean-Pierre BOULANGER Julien BREUX Françoise	CA SQY	ADELAIDE Roger BASTONI Catherine BEAULIEU Françoise LERSTEAU Henri-Pierre ROUSSEL Eva PELEGRIN Frédéric AFONSO Olivier PELOSSE Alain SATRE Isabelle HAMONIC Jean-Baptiste BOUCHET Brigitte PERROT Aurélien BOTOLO Mathieu AUBAUD Virginie GRANDE Christian BOUSSARD Bruno MOIGNO Philippe STUCKI Sophie BLANCQUART Laurent GENOU Patrick PERON Claudine CHATAGNIER Bertrand NICOL Christian GAZEYEFF Igor MEY Darivath MONTARDIER Marc RAMAGE Sébastien DALI OUHARZOUNE Noura REBOUL Frédéric VERGNIAULT Denis
		CASBGS	MESPELAERE Isabelle Vallot Armelle	Saint-Nom la Bretèche	PARFAIT Gérard LESAGE-GIACOMINI Romain
				CC Gally Mauldre	RICHARD Laurent COTIGNY Jérôme BEZARD Christian MARTIN Éric MUSILLAMI Frédéric GOMPERTZ Stéphane DEKEYREL Yves STUDNIA Gilles
				CC Cœur d'Yvelines	CHARTON Patricia LANEN Catherine JOLY Martine LANDRY Claire ROSSI-JAOUEN Marie-José GUILLONNEAU Philippe JOURMIER Sylvain COME Hélène



MEMBRES DU BUREAU

Président :	Marc TOURELLE	
1 ^e Vice-Président :	Eva ROUSSEL	Transport
2 ^e Vice-Président :	Grégoire de la RONCIERE	Finances
3 ^e Vice-Président :	Sonia BRAU	Communication
4 ^e Vice-Président :	Henri-Pierre LERSTEAU	Marchés publics
5 ^e Vice-Président :	Jacques BISSON	Urbanisme et Patrimoine foncier
6 ^e Vice-Président :	Richard RIVAUD	Collecte
7 ^e Vice-Président :	Françoise BEAULIEU	Traitement et Transport – STEP Val de Gally
8 ^e Vice-Président :	François DARCHIS	Traitement – STEP Carré de Réunion
9 ^e Vice-Président :	Laurent RICHARD	Bassin versant du ru de Gally
1 ^{er} autre membre :	Gérard PARFAIT	
2 ^e autre membre :	Benoît RIBERT	



COMMISSION CONSULTATIVE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT (CCSPL)

Marc TOURELLE	<i>Président</i>
Eva ROUSSEL	
Benoît RIBERT	
Catherine BASTONI	
Francis MENET	
Xavier GUITTON	
Richard RIVAUD	
Jacques BISSON	

Associations

Versailles Environnement et Initiative
Yvelines Environnement
Versailles Graine Active
Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs



COMMISSION APPEL D'OFFRES (CAO) ET DSP (CDSP) ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Marc TOURELLE	<i>Président</i>
Henri-Pierre LERSTEAU	<i>Président délégué</i>
Titulaires :	Suppléants :
Xavier GUITTON	François DARCHIS
Pierre CHEVALIER	Isabelle DORISON
Eva ROUSSEL	Catherine BASTONI
Sonia BRAU	Jérôme COTIGNY
Françoise BEAULIEU	Benoît RIBERT



COMMISSION DE GOUVERNANCE ET CONTROLE DES DSP

Marc TOURELLE, Eva ROUSSEL, Sonia BRAU, Xavier GUITTON, Françoise BEAULIEU, Grégoire DE LA RONCIERE



COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES ASSAINISSEMENT

Marc TOURELLE, Eva ROUSSEL, François DARCHIS, Grégoire DE LA RONCIERE



COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES GEMAPI

Marc TOURELLE, Laurent RICHARD, Françoise BEAULIEU, François-Gilles CHATELUS

LES ETUDES ET TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE 2020

Les **travaux d'investissements et le suivi des études** sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'HYDREAULYS. **Le contrôle** des contrats de Délégation de Service Public (DSP) est également assuré par les services techniques, administratifs et financiers d'HYDREAULYS.

L'exploitation de l'usine d'épuration Carré de Réunion, des réseaux de transport des bassins versants Ouest et Est, des bassins de rétention et de l'entretien de la rivière jusqu'à l'ouvrage de Rennemoulin et de l'assainissement communal des communes de Bailly, Le Chesnay-Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École est assurée par la Société des Eaux

de Versailles et de Saint-Cloud (SEVESC) dans le cadre de contrats de Délégation de Service Public (DSP) :

- > Bassin versant Ouest jusqu'au 31/12/2025,
- > Bassin versant Est jusqu'au 31/12/2022,
- > Assainissement communal jusqu'au 31/12/2022.

L'exploitation de la station d'épuration Val de Gally et des réseaux de transport des eaux usées et unitaires provenant de Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi, Villepreux et Les Clayes-sous-Bois est assurée par la société VEOLIA dans le cadre d'un contrat de DSP jusqu'au 23 janvier 2025.

Crise sanitaire

Dans un contexte rendu difficile par la crise sanitaire survenue en mars 2020, les équipes se sont fortement mobilisées.

Les délégataires ont mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) permettant d'assurer la poursuite du service, de préserver les capacités d'intervention tout en garantissant la protection des salariés, des sous-traitants, des partenaires et usagers du service.

Pendant la première période de confinement (entre mars et mai), des missions secondaires ont été suspendues comme la conduite de l'atelier de chaulage des boues sur la STEP Carré de Réunion, les travaux de finalisation pour la mise en place du ReUse ou les contrôles de conformité des branchements chez les particuliers.

La crise sanitaire a eu plusieurs conséquences pour HYDREAULYS :

- > Arrêt des chantiers entre mars et mai 2020,
- > Surcoût des chantiers liés aux aménagements spécifiques des bases vies et à la mise en place des mesures barrières impactant ainsi la cadence des travaux,
- > Surcoût lié au compostage des boues de la STEP Carré de Réunion (compensé, en partie, par une aide exceptionnelle de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie).

Devant l'incertitude liée à la crise sanitaire, HYDREAULYS a anticipé et prévu le budget nécessaire pour maintenir le compostage des boues jusqu'au 31 décembre 2025.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT BASSIN VERSANT OUEST

La réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement du Bassin Versant Ouest d'HYDREAULYS (dont les eaux usées sont raccordées à l'usine d'épuration Carré de Réunion) a débuté en juin 2019. La commune de Bois d'Arcy (désormais gérée par la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc) et la copropriété Parly 2 ont adhéré à la démarche.

Une subvention de 80 % a été accordée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).

Le Schéma Directeur d'Assainissement est décomposé en 5 phases :

- > recueil et analyse des données existantes sur le territoire,
- > quantification des charges hydrauliques et polluantes,
- > investigations complémentaires (test à la fumée, contrôle de conformité de branchement, ITV...) et modélisation,
- > étude des scénarii et élaboration du schéma directeur,
- > dossier d'enquête publique.

La phase 1 s'est achevée en début d'année 2020. La campagne de mesures représentant l'essentiel de la phase 2 a débuté début mars et a été fortement impactée par le confinement, les mesures n'étant pas représentatives d'une situation normale et le bureau d'études SAFEGE n'ayant pu entretenir le matériel convenablement pendant les premières semaines.

Après échange avec SAFEGE, la campagne s'est poursuivie jusqu'au mois de juillet avec un retour à la normale de la situation (réouverture des commerces, groupes scolaires...).

La phase 2 (sans les visites nocturnes) a pu être présentée en comité de pilotage en octobre 2020.

L'étude va se poursuivre en 2021 (fin de phase 2 et phase 3) et 2022 (phase 4 et phase 5).



| Préleveur d'échantillons automatique

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT VAL DE GALLY

Le Schéma Directeur d'Assainissement initié en 2018 s'est achevé en 2020 et met en avant la nécessité de réaliser des réhabilitations de certains tronçons de réseaux ainsi que la refonte de l'atelier boue de la STEP Val de Gally, organe fragile qui rend l'exploitation de

la station d'épuration compliquée. Ces actions, dont certaines sont en cours (réseau dit « Fond de Berthe », STEP...) seront réalisées sur les 10 prochaines années. Le montant d'investissement prévisionnel pour ce programme de travaux est de 4,5 M€.



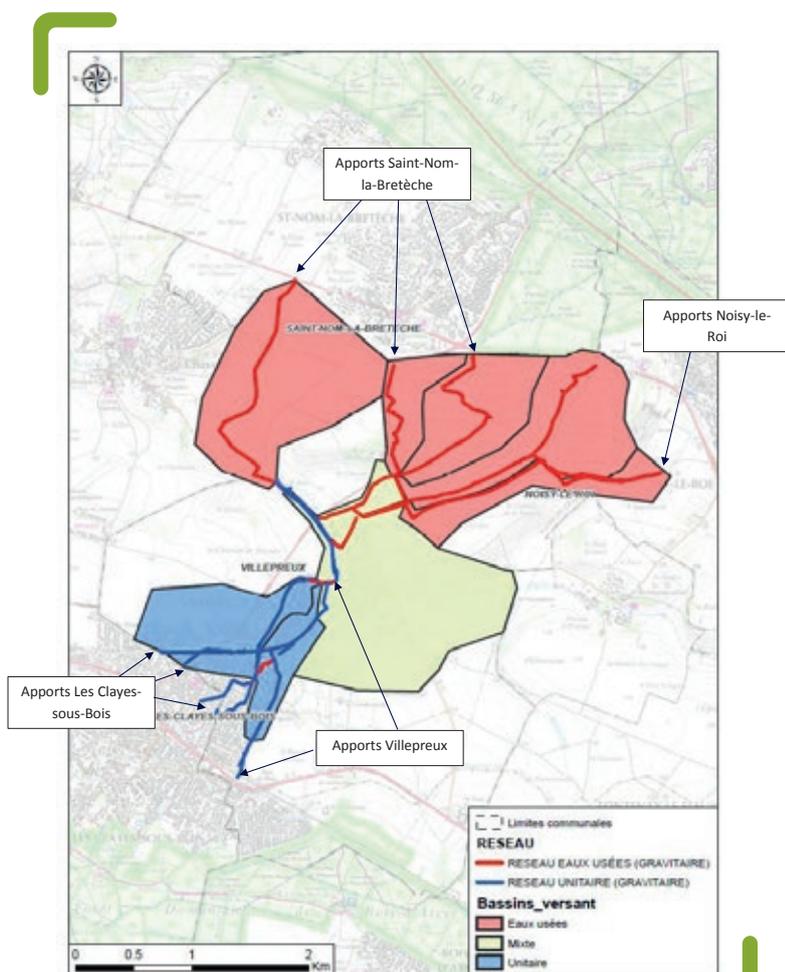
I Chemin Grand'Maison - Villepreux



I Chemin de la Cavée - Villepreux



I Avenue du Lieutenant
M.Hervé - Villepreux



COMPÉTENCE TRAITEMENT USINE D'ÉPURATION CARRÉ DE RÉUNION



L'usine d'épuration Carré de Réunion jugée conforme par la Police de l'eau

Comme chaque année, la Direction Départementale des Territoires, responsable de la Police de l'eau évalue la conformité du **système d'assainissement** Carré de

Réunion (traitement et collecte). Pour l'année 2020, ce système est conforme aux exigences imposées par les réglementations nationale et locale.

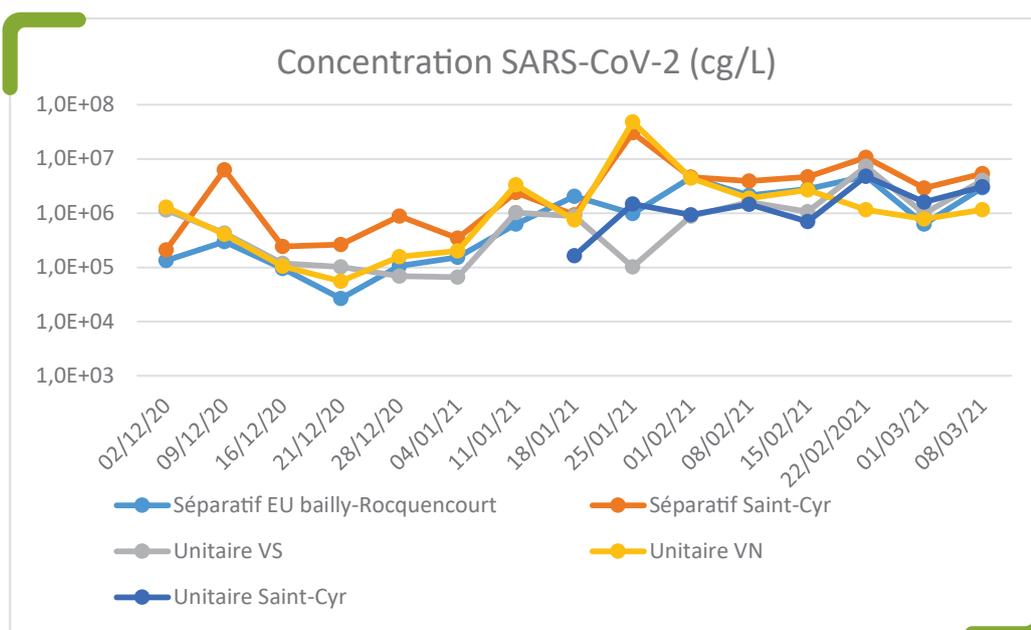
Mise en œuvre du suivi du COVID dans les eaux usées de l'usine Carré de Réunion

HYDREAULYS a contribué à plusieurs projets de recherche de la présence de SARS-CoV-2 dans les eaux usées :

- > Le plan de surveillance des eaux usées organisé par le Joint Research Center (JRC), centre de recherche de la Commission Européenne,
- > L'observatoire national mené par le consortium OBEPINE et financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (suivi à compter de 2021).



En complément de ces projets de recherche, HYDREAULYS a souhaité mettre en œuvre le programme Covid-19 City Watch développé par Suez dont l'objectif est de surveiller les marqueurs viraux de SARS-CoV-2 dans les eaux usées au niveau de 5 points d'échantillonnage sur le réseau d'assainissement. Le programme a démarré début décembre 2020 pour une durée de 6 mois.



Renforcement des dégrilleurs du ru de Gally

En février 2020, une défaillance s'est produite sur la structure d'un des deux dégrilleurs. Une majorité des fers à béton a cédé, rendant l'équipement inutilisable.

La réparation a intégré un renforcement du ferrailage des deux plots béton du second dégrilleur.

Les travaux ont été financés par l'entreprise de génie civil du chantier de réhabilitation de l'usine dans le cadre de la garantie décennale et par le fonds d'amélioration du contrat de DSP pour couvrir les frais relatifs au renforcement du ferrailage et aux travaux réalisés sur le second dégrilleur.



Aménagements paysagers

Le délégataire a réalisé en 2020, en collaboration avec un paysagiste, d'importants travaux de végétalisation du site avec la plantation de 85 arbres (érables et

chênes), 316 arbustes et baliveaux (Hedera, Viburnum, Carpinus) et 4 015 couvre sols (Carex, Hedera, Hypericum, Acanthus, Helleborus, Allium, Organum).





ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Production de Biométhane

L'usine Carré de Réunion est le 13^e producteur de biométhane d'Ile-de-France à injecter dans le réseau de gaz de ville exploité par GRDF et contribue ainsi à l'atteinte de l'objectif de 30 % de consommation de gaz renouvelable dans les réseaux de gaz en 2030 fixé par la loi de transition énergétique.

Sur la première année de fonctionnement de l'injection de biométhane, le taux de disponibilité est supérieur à 97 %. La production de biométhane injecté s'élève à 7 104 MWh, correspondant à la consommation annuelle de 1 124 foyers ou 31 camions roulant au bioGNV.



Production hydroélectrique



Une micro-turbine hydroélectrique a été installée dans l'ouvrage génie civil existant, situé en bordure du ru de Gally, avant rejet de l'eau traitée au milieu naturel.

Cette génératrice, d'une puissance de 5,5 kW, permet, grâce à son taux d'utilisation important, de produire 34 000 kWh/an et d'économiser ainsi 34 tonnes de CO₂ par an.

L'énergie électrique produite est intégralement autoconsommée sur l'usine et permet, notamment, d'alimenter deux bornes de recharge pour véhicules électriques.

COMPÉTENCE TRAITEMENT USINE STATION D'ÉPURATION VAL DE GALLY

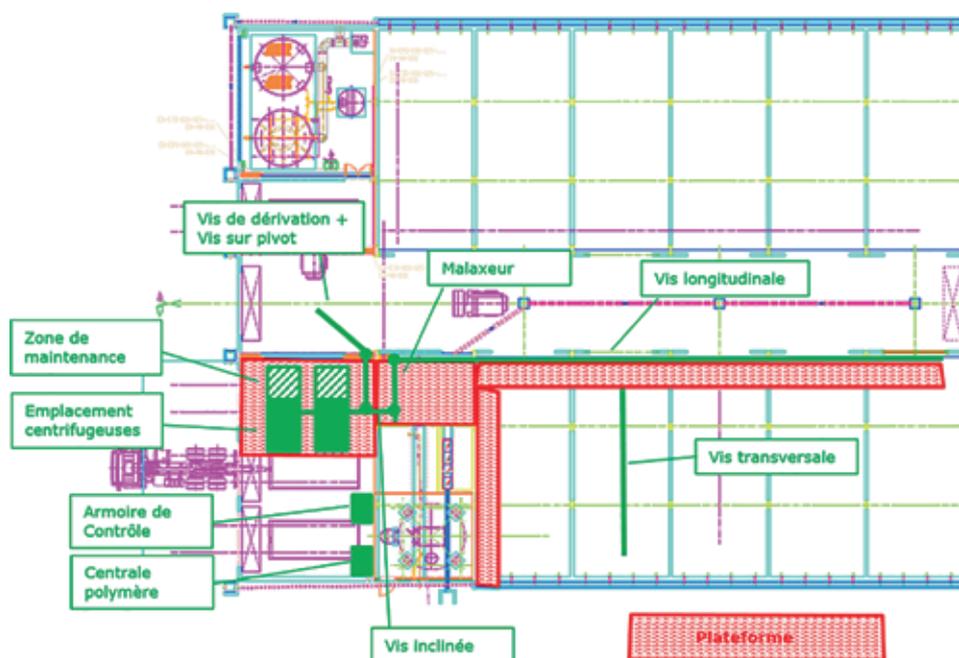
Le système d'assainissement de Val de Gally (réseaux de transport acheminant les eaux usées et pluviales des communes de Noisy-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche, Les Clayes-sous-Bois et Villepreux vers la station d'épuration Val de Gally située à Villepreux) a été jugé non conforme plusieurs années de suite ce qui a abouti, en février 2018, à un arrêté préfectoral de mise en demeure enjoignant le syndicat à procéder aux travaux de mise en conformité du système d'assainissement vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Toutes les actions ont été engagées pour améliorer la situation et en 2019 et 2020, le système d'assainissement est de nouveau conforme aux réglementations nationale et locale.

En particulier, en octobre 2020, un bureau d'études a été désigné pour accompagner HYDREAULYS dans la refonte de la station d'épuration. Les objectifs principaux de cette mission sont :

- > Sécuriser la zone de dépotage de chlorure ferrique avec mise en place d'une cuve de rétention des égouttures,
- > Empêcher les problèmes d'inondation du local d'extraction des boues,

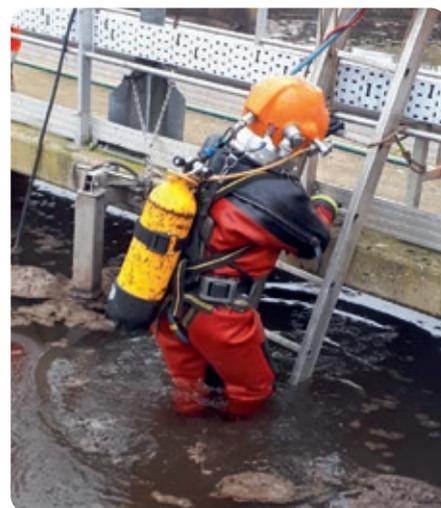
- > Reconstruire complètement l'atelier de déshydratation des boues,
- > Modifier le processus de chaulage et de transfert des boues vers les aires de stockage.





Une vanne permettant d'isoler les Postes de Relèvement « réseaux séparatifs » / « réseaux unitaires » a été mise en place en mai 2020 permettant de réduire de manière significative les by-pass vers le milieu naturel et la consommation énergétique de la STEP.

Enfin, le système d'aération des bassins a été entièrement remplacé au mois de juin 2020 dans le cadre des renouvellements DSP. L'opération a été réalisée par des plongeurs.



COMPÉTENCE TRANSPORT

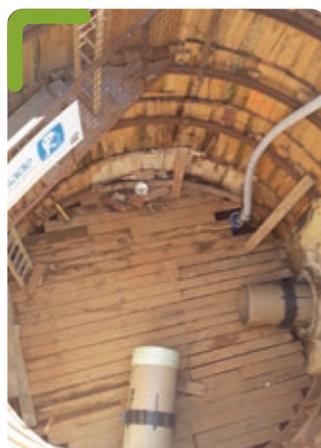
A RÉHABILITATION DES COLLECTEURS EXUTOIRE DE BOIS D'ARCY

Après une année principalement consacrée à la réalisation des études de conception et d'un avenant au marché public de travaux, les travaux réalisés selon la technique du microtunnelier pour limiter l'impact sur la circulation routière ont débuté en fin d'année 2019.

Les travaux, d'un montant de 2 M€ se sont achevés fin 2020 après une période d'arrêt de chantier de 2 mois due à la crise sanitaire.

Le nouveau collecteur, en PRV pour résister aux eaux usées chargées d' H_2S provenant de Bois d'Arcy est en usage depuis octobre 2020. L'ancien collecteur a été comblé, permettant une sécurisation de la circulation sur l'autoroute A12.

HYDREAULYS a profité de ses travaux pour déconnecter une partie des eaux pluviales de l'autoroute de ses réseaux, luttant ainsi contre l'apport des eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées strictes.



I Coffrage bois puits futur regard



I Insertion canalisation dans fourreau



I Treuil tractant canalisation dans fourreau



I Parois moulées regard d'accès



I Ferrailage regard d'accès



I Site microtunnelier remblayé

A RÉHABILITATION DES COLLECTEURS B ET D À VIROFLAY, CHAVILLE ET SÈVRES

L'étude de faisabilité relative au programme de réhabilitation des collecteurs unitaires B et D sur les communes de Sèvres, Chaville et Viroflay, achevée en novembre 2017, a établi un programme de travaux sur 4 ans (période 2018-2022). Ce programme de travaux se concentre sur la rénovation des collecteurs principaux, la reconstruction en tranchée ouverte et le chemisage des branchements qui le nécessitent. Ces actions représentent un vrai défi en milieu urbanisé.

Les équipes HYDREAULYS, maîtrise d'œuvre, travaux, coordonnateur sécurité... ont œuvré pour maintenir l'objectif de fin de travaux de la 2nde année du programme à l'été 2020 afin de respecter les délais initialement prévus et ne pas prendre de retard pour les programmes suivants.

Ainsi, cette seconde année de travaux s'est achevée en août 2020 et ce malgré une période d'immobilisation de chantier de près de 2 mois due à la crise COVID. L'opération, d'un montant de 3,6 M€, a reçu une subvention de 1,2 M€ et une avance de 600 k€ par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les travaux pour la 3^e année de programme, d'un montant prévisionnel de 4,4 M€ ont débuté dès septembre 2020. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a accordé une subvention de près de 1,8 M€ et une avance de 880 k€ pour ce programme. Ces travaux s'achèveront à l'été 2021.

Il restera alors une année de programme.



I Forage pour injection béton



I Guide réfection radier



I Installation dérivation effluents



I Réception travaux



I Installation éclairage



I Radier réfectionné

RÉHABILITATION DU COLLECTEUR VERSAILLES SUD ET CONNEXION DES EFFLUENTS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ET DU QUARTIER SATORY OUEST À VERSAILLES À L'USINE D'ÉPURATION CARRÉ DE RÉUNION



Les études de conception pour la réhabilitation du collecteur Versailles Sud et la création d'un collecteur de transport dit « liaison SQY » entre le Poste de Relèvement de la Minière à Guyancourt et l'usine d'épuration Carré de Réunion ont subi quelques retards dus à la crise sanitaire et aux nombreux interlocuteurs impactés par le projet.

Notamment, le domaine du Château de Versailles s'est positionné sur un refus de passer une nouvelle canalisation dans le parc du château, en parallèle du collecteur Versailles Sud modifiant ainsi profondément le tracé de la liaison SQY.

Également, pour la réhabilitation du collecteur Versailles Sud, HYDREAULYS a été alerté sur le classement potentiel (confirmé par la Préfecture en 2021) du collecteur comme Monument Historique. Ce classement a un impact sur la qualification du maître d'œuvre autorisé à réaliser les études (Architecte en Chef des Monuments Historiques ou équivalent).

Les levés topographiques et études de sol (en partie) ont toutefois pu être réalisés en 2020.

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'École ont confié la compétence assainissement communal – assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales – à HYDREAULYS qui assure, avec l'aide de la société SEVESC, l'exploitation des réseaux depuis le 1^{er} janvier 2018.

Des réunions trimestrielles sont organisées avec chaque commune pour faire le point sur

l'assainissement communal. Celles-ci ont été maintenues en 2020 malgré le contexte mais réalisées préférentiellement en visioconférence.

Ont été effectués en 2020 :

- > Les travaux (tranchée ouverte et chemisage) de la rue de Glatigny au Chesnay-Rocquencourt (opération subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie) pour un montant d'environ 1,25 M€,



I Glatigny – Chemisage collecteur



I Glatigny – Remplacement collecteur



I Glatigny – Travaux carrefour

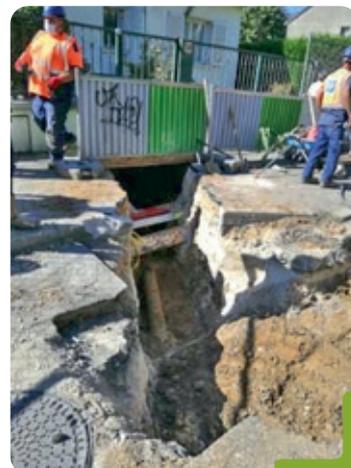
- > Les travaux rue Francisco Ferrer (tranchée ouverte et chemisage) à Saint-Cyr-l'École pour un montant de 446 k€,



I Ferrer – Pose réseau DN300



I Ferrer – Réseau électrique à travers canalisation



I Ferrer – Remplacement branchement

> La suppression de 3 regards mixtes rue de la Pérauderie à Bailly,



> La suppression de 2 raccordements d'Eaux Usées vers le réseau d'Eaux Pluviales allée des Castors et rue Jean Mermoz à Fontenay-le-Fleury permettant ainsi de supprimer la pollution équivalente à 110 personnes dans le milieu naturel pour un montant de 143 k€.



COMPÉTENCE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Le ru de Gally, affluent de la Mauldre et sous-affluent de la Seine, prend sa source à la surverse du Grand Canal dans le parc du château de Versailles.

Il s'écoule dans la vallée de Gally sur une longueur de 22 km avant de se jeter dans la Mauldre à la Maladrerie de Beynes. L'altitude de sa source est de 108 mètres

et son confluent à 42 mètres (sa pente moyenne est de 0,32 %).

A la source du ru de Gally, le débit par temps sec est faible (environ 0,01 m³/s), mais quelques centaines de mètres plus en aval, il reçoit les eaux résiduaires urbaines épurées par l'usine de dépollution Carré de Réunion.



RESTAURATION DU RU DE GALLY ET DE SES AFFLUENTS

HYDREAULYS a étudié la possibilité de remplacer les projets de création de bassins par un projet de renaturation et de création de zones d'expansion de crue.

Ces projets s'intègrent dans les politiques européennes et nationales en vigueur sur l'eau qui visent la reconquête des milieux aquatiques et l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

La renaturation du ru de Gally permet d'améliorer les fonctionnalités du lit majeur du ru pour le stockage et l'atténuation des crues. Cette solution d'aménagement a fait l'objet d'une simulation hydraulique pour quantifier ses effets sur les conditions d'écoulement du ru de Gally en crue. Les projets sont réalisés en concertation avec les agriculteurs, les propriétaires riverains et les acteurs locaux.

Leurs objectifs sont de :

- > Retrouver une morphologie « naturelle », adaptée aux débits (géomorphologie),
- > Recréer des formations végétales diversifiées (écologie),
- > Rétablir la fonction auto épuratrice du cours d'eau (qualité de l'eau),
- > Stabiliser les berges et recréer un substrat alluvial nécessaire à la vie piscicole (géomorphologie),
- > Protéger les biens et les personnes des inondations,
- > Préserver et améliorer le paysage de la « plaine de Versailles ».

Suite aux travaux de reméandrage du site de Rennemoulin/Villepreux, des débordements trop fréquents ont été observés à l'aval de la zone de renaturation.



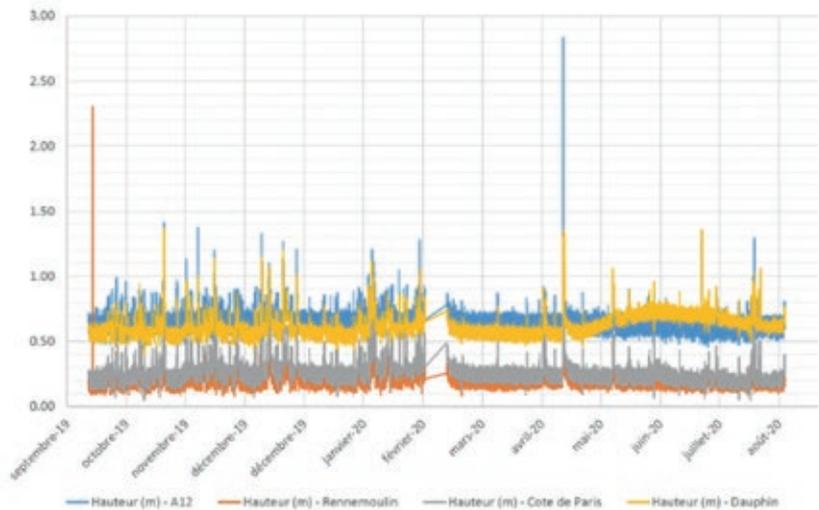
I Inondations



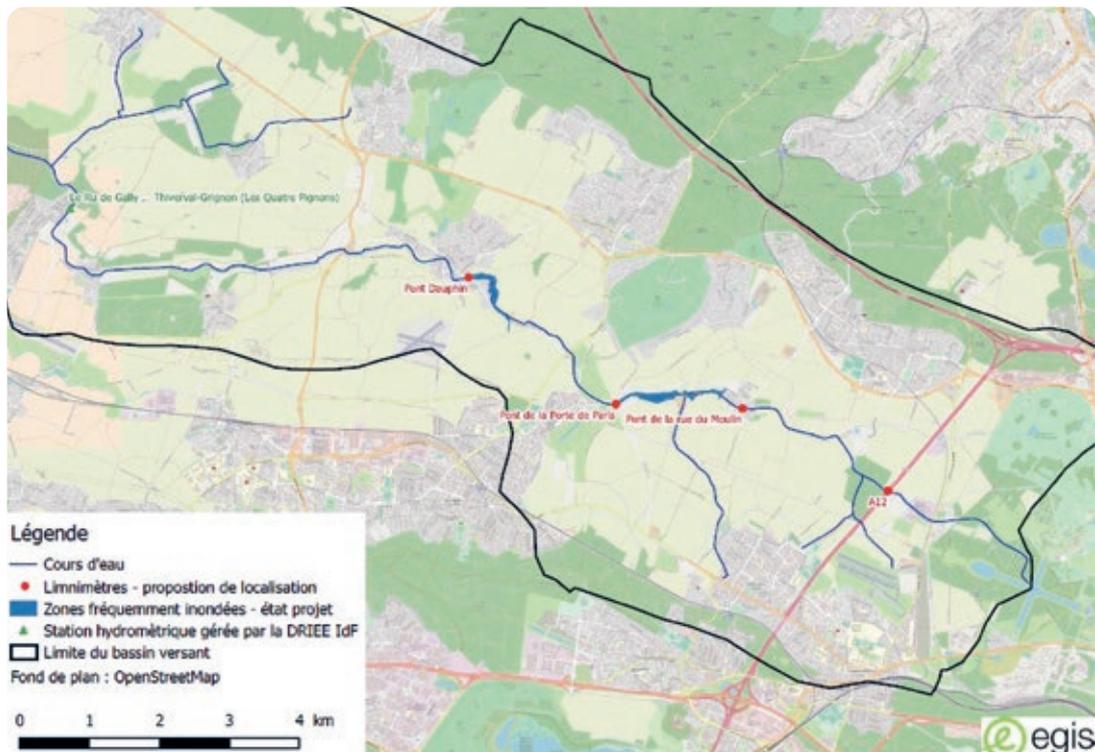
Dans un souci de réduction de l'impact des débordements, HYDREAULYS a missionné mi-septembre 2019, la société Aquamesure, pour la pose de 4 limnimètres qui enregistrent une mesure toutes les 15 minutes du niveau d'eau.

Les quatre campagnes de jaugeages prévues au droit de chaque limnimètre (idéalement en basses eaux, en moyennes eaux et en hautes eaux) ont été réalisées en 2019 et 2020.

Grâce à ces nouvelles données portant sur la variation du niveau d'eau du ru de Gally, le bureau d'études EGIS a pu reprendre son modèle hydraulique à la fin de l'année 2020. Il sera présenté à HYDREAULYS en 2021. Les solutions qui permettraient de limiter l'impact des débordements sur les zones inondables identifiées seront présentées à HYDREAULYS puis aux services de l'Etat.



Chronique de données disponibles



Suite à la réception des travaux et dans le cadre de la garantie de reprise, l'entreprise TERIDEAL continue l'entretien de la végétation. Les nouveaux plants installés en 2020 pour remplacer les pertes de végétaux observées en 2019 ont été protégés à l'aide de filets qui seront retirés en 2021. Enfin, l'entreprise Aquabio a été mandatée pour réaliser le suivi scientifique de l'année N+1. Les différents protocoles seront réalisés en 2021.



| Amont pont de la Faisanderie



| Filets de protection installés pour protéger la végétation.



| Aval pont de la Faisanderie



| Amont du pont Ford



| Aval du pont Ford



Le long du chemin piéton, 4 panneaux d'informations supplémentaires ont été installés en fin d'année.

MISE AUX NORMES DU BASSIN DE RENNEMOULIN

La digue du bassin de rétention des eaux pluviales de Rennemoulin doit être renforcée pour supporter une surverse des eaux en cas d'importants phénomènes pluvieux. La mise en sécurité du barrage tient compte du dimensionnement de l'évacuateur de crue basé sur une crue centennale, sans perte de volume de stockage de la retenue et sans rehaussement de la digue.

Le coût de l'opération est estimé à 700 k€HT (maîtrise d'œuvre et travaux). En 2019, HYDREAULYS a mandaté le bureau d'études Artelia pour terminer la phase conception. Des études complémentaires (topographie du bassin et de la digue) ont été suivies par HYDREAULYS. Profitant de ces travaux, la vanne du bassin sera automatisée pour une régulation à distance.

Le 24 juillet 2020, la DDT a donné son accord pour le projet après réception du porté à connaissance déposé le 6 mars 2020 et complété le 21 juillet 2020. Des démarches foncières ont par la suite été effectuées pour acquérir les parcelles nécessaires au projet. L'achat d'une parcelle sera finalisé en 2021. Une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) devra être mise en place pour exproprier les propriétaires des deux autres parcelles pour les surfaces impactées par le projet et réaliser la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme de Fontenay-le-Fleury et Noisy-le-Roi.



I Barrage Rennemoulin vue amont



I Barrage Rennemoulin vue aval depuis la rive droite.

PRÉVENTION DES INONDATIONS : LA BUSE DE RENNEMOULIN

Le village de Rennemoulin a été inondé en 2001 avec des crues liées à la construction du foncier sur l'ancien bief. En 2019, le dossier loi sur l'eau a été déposé auprès de la DDT. A l'issue de l'instruction, la DDT demande des pièces complémentaires qui devraient être transmises en 2021.



OPÉRATIONS D'ENTRETIEN POUR LE BON ÉCOULEMENT DE LA RIVIÈRE

En octobre 2020, un nouveau marché public d'entretien a été lancé. L'entreprise ayant remporté le marché est BELBEOC'H 78. Des interventions d'urgence consistant au retrait d'embâcles ont été réalisées durant l'hiver. Au printemps, des arbres tombés ont été façonnés et extraits. A l'automne, des bambous se développant sur un pont ont été retirés.



En 2021, il est prévu des interventions sur le secteur de Thiverval-Grignon ainsi que sur les peupliers du bassin de Maltoute. De par leur état phytosanitaire (mourant), ces derniers représentent un danger pour les promeneurs. Ils seront abattus et remplacés dans le cadre d'une opération de compensation de la ZAC de Satory. Le syndicat travaillera également à la mise en place d'une DIG aménagement lui permettant d'intervenir sur des zones d'érosions de berges bien précises.

EVENEMENTS ET RENCONTRES



En raison de la crise du Covid-19, de nombreux événements et rencontres de l'année 2020 ont bien sûr été annulés ou reportés. Néanmoins, nous avons essayé de maintenir, autant que faire se peut, dans le respect des consignes sanitaires le maximum de projets possibles.

Ainsi, les visites scolaires de l'espace pédagogique ont pu reprendre à la STEP Carré de Réunion avec notre prestataire PikPik, dès le mois de mai 2020, sous un protocole strict. Plusieurs visites déprogrammées ont ainsi pu être honorées jusqu'à la fin de l'année scolaire. En novembre, les visites ont pu se poursuivre jusqu'aux vacances scolaires de Noël.

Pour rappel, si un établissement scolaire est situé sur le territoire d'AQUAVESC ou d'HYDREAULYS, celui-ci bénéficie d'une visite gratuite par tranche de 5 000 habitants. Par ailleurs, au-delà de cette offre de découverte, AQUAVESC ou HYDREAULYS prendra à sa charge 50 % de la prestation, l'autre moitié sera à régler par l'établissement scolaire.

Malgré les difficultés, quelques rares événements ont cependant été maintenus dans le parfait respect des gestes barrières et des règles sanitaires.

Dans la matinée du 9 janvier 2020, et comme le veut la tradition, le microtunnelier de Bois d'Arcy a été baptisé par les équipes de SADE et d'HYDREAULYS, en présence des élus concernés. Son petit nom ? Laurence ! Celui de notre DGS d'HYDREAULYS. Avec en prime, la fameuse bouteille pour arroser l'engin sous la surveillance protectrice de Sainte-Barbe. Ce microtunnelier avait pour mission de percer le sol sous l'autoroute A12 afin de remplacer le réseau d'assainissement détérioré.





Le 5 février 2020, avant la première période de confinement, une délégation de New Delhi visitait l'usine Carré de Réunion. [▲]



Jean-Marc Boursier (Directeur Général Suez France) et Maximilien Pellegrini (Directeur Général Délégué Eau France) ont été accueillis le 5 octobre 2020 aux côtés de Marc Tourelle (Président d'HYDREAULYS) afin d'échanger avec les collaborateurs et d'effectuer une visite de l'usine Carré de Réunion, véritable concentré de technologies avancées. [▲]



Du 14 au 16 septembre 2020 se tenait le 99^e congrès de l'Astee à Lyon. Ce fut l'occasion pour Sandrine Messenger de représenter HYDREAULYS, l'un des partenaires du congrès, lors d'une intervention mettant en avant la gestion durable des ressources en eau sur son territoire par la mise en place de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole et l'arrosage des

espaces verts. [◀]



Le 7 octobre 2020, l'usine Carré de Réunion recevait la visite d'une délégation du SIAAP dans le cadre de son programme de formation pour l'exploitation des bioréacteurs à membranes. Visite et formation très appréciée des participants : « *visite très technique et en parfaite connaissance des process membranaires* ». [◀]

LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Bassin versant Ouest (traitement + transport)

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSP – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2020	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Sans objet (réseau de transport et non de collecte, par conséquent, cet indicateur n'est pas à calculer)		
	Nombre d'abonnements	15 947	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	Nombre	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	14,936	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	21,157	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	7,781	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 467	TMS	A
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet			
Tarifification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Factures 120 m ³	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	%	–
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	120(d)	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre / 1 000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	Valeur de 0 à 120	A
P258.1 – Taux de réclamations	0 ‰	Nombre / 1 000 abonnés	A	

Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,58 %	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2020	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSP	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau l'assainissement eaux usées		Exercice 2020	Objectif 2020	Taux réalisation 2020	Obligation cumulée sur la durée du contrat	Taux réalisation cumulé sur la durée du contrat
Curage préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	7 704	9 321	82,65 %	109 338	94 %
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	7 595	9 321	81,48 %	109 338	98 %
Désobstructions	Nombre de désobstructions de réseau par km	0	–	–	–	–
Interventions	Interventions urgentes	0	–	–	–	–
	Nombre hors délai	0	0	–	–	–
	Interventions non urgentes	0	–	–	–	–

Bassin versant Est (transport)

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2019	2020	Unité	Degré de fiabilité
	Territoire desservi – mode de gestion du service – date d'échéance du contrat de délégation du service	Réseau de transport et à titre dérogatoire de collecte des eaux usées du bassin versant est du Syndicat HYDREAULYS	Réseau de transport et à titre dérogatoire de collecte des eaux usées du bassin versant est du Syndicat HYDREAULYS	-	-
		Contrat de délégation en vigueur depuis le 01/07/08 pour une durée de 12 ans.	Contrat de délégation en vigueur depuis le 01/07/08 pour une durée de 12 ans.		
		Avenant n°6 prolongeant le contrat en vigueur. Date d'échéance le 31/12/2022.	Avenant n°6 prolongeant le contrat en vigueur. Date d'échéance le 31/12/2022.		
	VP.199 – Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	Réseau unitaire : 34 871	Réseau unitaire : 34 871	ml	A
		3 déversoirs d'orage disposés en amont du milieu naturel et en aval de réseaux unitaires.	3 déversoirs d'orage disposés en amont du milieu naturel et en aval de réseaux unitaires.		
	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Transport : 211 351 dont 79 150 pour la CASQY	Transport : 211 351 dont 79 150 pour la CASQY	Nombre	B
		(population concernée par les activités de collecte des eaux usées : 6 501)	(population concernée par les activités de collecte des eaux usées : 6 501)		
VP.056 – Nombre d'abonnements (Estimé à partir du nombre de branchements eaux usées et unitaires)	936 (chiffre réévalué au fur et à mesure des contrôles de conformité et de la création de branchement)	937 (chiffre réévalué au fur et à mesure des contrôles de conformité et de la création de branchement)	Nombre	A	
D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	108	108	Nombre	A	
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Bilan clientèle factures 120 m ³	Bilan clientèle factures 120 m ³	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90	110	Valeur de 0 à 120	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	110	Valeur de 0 à 120	A

Indicateur de performance	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	0	Nb/1 000 habitants desservis	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui 0	Oui	Oui / Non	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	0	Nombre/ 1 000 kml	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	0	Nombre/1 000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	–	–	%	A
	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	14 ans	13 ans et 3 mois	Nb années	A
Financement des investissements	Montant financier des travaux de renouvellement des équipements électromécaniques	335 596,65 €	377 848,79 €	Euros HT	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	0	Nombre	A

Assainissement communal

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2020	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	64 039	Nombre	B
	VP.056 – Nombre d'abonnements	6 683	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	Nombre	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Non concerné	TMS	A
	D301.0 – Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	52	Nombre	B
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Bilan clientèle factures 120 m ³	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	27	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	%	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Non concerné	%	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	Nombre/1 000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Avancement des obligations contractuelles

Obligation	Obligation à fin 2020	Réalisé à fin 2020	Avancement
Curage EU + UN (ml)	18 760	19 144	102 %
Curage EP (ml)	6 193	6 175	99 %
Inspections télévisées (ml)	20 906	20 673	99 %
ICGP	–	27 / 120	–
Taux de Renouvellement canalisation (ml)	432	117	–

STEP Val de Gally (traitement + transport)

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2020	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Sans objet (réseau de transport et non de collecte, par conséquent, cet indicateur n'est pas à calculer)		
	Nombre d'abonnements	–	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	Nombre	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	7 053	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	14 938	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	NC	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	338,6	TMS	A
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet			
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	0,99	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	%	–
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre / 1 000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	31,83	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	Valeur de 0 à 120	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0 ‰	Nombre / 1 000 abonnés	A
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A	

Indicateur de performance	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0 %	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2020	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau l'assainissement eaux usées		Exercice 2020	Objectif 2020	Taux réalisation 2020	Obligation cumulée sur la durée du contrat	Taux réalisation cumulé sur la durée du contrat
Curage préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	1 581	3 462	45,7 %	41 544	36 %
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	1 581	1 675	94,4 %	20 100	33 %
Désobstructions	Nombre de désobstructions de réseau par km	0,18	–	–	–	–
Interventions	Interventions urgentes	4	–	–	–	–
	Nombre hors délai	–	–	–	–	–
	Interventions non urgentes	–	–	–	–	–

LES CHIFFRES-CLÉS HYDREAULYS



Un territoire de
30 communes
de l'ouest parisien



2 usines
d'épuration
des eaux usées



250 km
de réseaux de collecte
et de transport



463 000
habitants raccordés
aux réseaux



Carré de Réunion traite
les eaux usées de
340 000
habitants



Val de Gally traite
les eaux usées de
45 000
habitants



Carré de Réunion :
1^{ère} référence
d'Europe avec 180 000 m²
de surface membranaire



17 millions
de m³ d'eau assainie
par an



22 km
de cours d'eau
entretenus



HYDREAULYS



©Photo – Sébastien Barrio.



HYDREAULYS

12 rue Mansart – 78000 Versailles

01 39 23 22 60

Rejoignez-nous sur :

@EauxSeineOuest



Retrouvez toutes les informations
concernant HYDREAULYS sur :

www.eauxseineouest.fr